



Nouvelles de l'enseignement supérieur allemand

Décision novatrice : 1 milliard d'euros et 1000 postes supplémentaires pour Tenure Track, un programme cofinancé par l'État fédéral allemand et les Länder

Le 20 juin, les ministres des « Länder » ont adopté un nouveau programme destiné à la création de postes « Tenure Track » modelés selon l'exemple américain. Doté d'un milliard d'euros, il envisage la création de 1000 nouveaux postes « Tenure Track » dans les 15 prochaines années. Le programme sera financé majoritairement (90%) par l'Etat fédéral, le « Land » respectif prenant en charge les 10% restants. A l'issue des 15 ans, les 1000 postes supplémentaires vont être maintenus. De même, le nombre de postes permanents de professorats sera augmenté successivement de 1000.

En Allemagne, les jeunes chercheurs se heurtent à une situation paradoxale : D'un côté, la société de la connaissance qu'est l'Allemagne a besoin de jeunes chercheurs, que ce soit dans les domaines scientifiques, économiques ou administratifs. Ceci est d'autant plus vrai que le pays est marqué par une démographie décroissante. Or, les possibilités de trouver un poste permanent après le doctorat sont très limitées. Ceci est dû à la disparition quasi-totale du « Mittelbau », donc de postes fixes pour ceux qui, après le doctorat, aspirent à une

carrière universitaire. Souvent, ils jonglent d'un CDD à un autre jusqu'à l'âge de quarante ans et même au-delà. C'est ainsi que beaucoup de post-docs allemands se voient contraints à partir dans d'autres pays pour poursuivre leur carrière, notamment aux Etats-Unis et en Grande Bretagne.

De nombreuses initiatives lancées par de jeunes chercheurs, comme p.ex. « Wissenschaft als Beruf » (La science : un métier) et « Perspektive statt Befristung » (Perspective versus CDD) ont attiré l'attention publique sur la situation difficile des post-docs en Allemagne. La politique y a répondu en créant de nouveaux dispositifs, notamment, en 2002, la « Juniorprofessur » et, plus récemment, le modèle de « Tenure Track ». L'objectif en est de proposer une perspective claire et nette aux post-docs qui souhaitent entamer une carrière de professeur.

Les professeurs « Tenure Track » sont des professeurs « à l'essai », touchant un salaire inférieur à celui de leurs collègues en CDI. Au terme du « Tenure Track » qui dure en règle six ans, le professeur reçoit la « Tenure » qui est la titularisation définitive à son poste. Le dispositif du « Tenure Track » est censé permettre aux jeunes chercheurs de mieux planifier leur carrières et leurs vies, et ce, de manière transparente. En outre, le programme vise à augmenter l'attractivité internationale du système économique allemand, ainsi qu'à aider les universités à recruter les meilleurs chercheurs allemands et internationaux, et bien évidemment, de les fidéliser. Il a pour objectif de favoriser, tout particulièrement, les carrières des jeunes chercheuses, abandonnant trop souvent la voie universitaire en raison de l'incertitude prolongée de leur parcours universitaire.

De toute évidence, l'Allemagne mise sur l'innovation en ce qui concerne le métier d'enseignant-chercheur. De nouveaux types d'emploi tels que la « Juniorprofessur » et le « Tenure Track » sont mis à l'épreuve pour faciliter l'accès au poste de professeur. Or, la question reste de savoir si le système d'enseignement supérieur allemand sera à même à se passer, à long terme, de postes permanents au-dessous du seuil du professorat. En attendant, il convient tout de même de saluer la nouvelle initiative !



Édito

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année universitaire touche à sa fin. Viendra, d'ici peu, la période de la grande césure, de Paris Plages, des terrasses éphémères et des boulangeries fermées.

Depuis quatre ans maintenant, j'assiste, avec un mélange d'admiration et d'amusement, à cette mort subite de la vie telle que nous la connaissions tout au long de l'année ; un rite de passage menant droit vers

ce renouveau triomphal qui est – en France – la rentrée. L'Allemagne n'est pas exempte d'un tel moment de renaissance, mais il intervient plutôt à la fin de l'année civile, entre Noël et le Nouvel An. Ceci explique peut-être qu'outre-Rhin, les départs vers de nouveaux horizons se teintent parfois de couleurs plutôt sombres.

Ce numéro vous présente un nouveau programme de l'Etat fédéral et des « Länder » en Allemagne. Doté d'un milliard d'euros, il permettra de créer mille postes supplémentaires pour enseignants-chercheurs, selon le modèle américain du *Tenure Track*. Venez découvrir également les résultats de notre manifestation du 15 juin « La thèse – et après ? ». Une centaine de chercheuses et de chercheurs – jeunes et moins jeunes - y ont échangé des expériences et débattu des voies pour faciliter l'accès à l'emploi.

La rentrée mettra en évidence, entre autres, les effets de la réforme du collège sur l'apprentissage de l'allemand en France. En attendant, nous vous présentons la base de données du projet «ALL»ES, répertoire des cursus universitaires en France comportant un enseignement d'allemand. Nous vous prions d'y inscrire votre cursus franco-allemand si cela n'a pas encore été fait. Nous vous parlerons également du congrès annuel de l'association des germanistes AGES qui s'est tenu fin mai à Reims et qui s'est penché sur le sujet passionnant de l'hybridation. Dans notre nouvelle rubrique « A lire », découvrez aussi une recension du dossier « Apprendre l'allemand en France, le français en Allemagne » paru dans « Allemagne d'aujourd'hui » ainsi qu'un livre sur les amitiés entre « forcheurs » français et allemands.

Si votre soif de lecture persiste, je vous recommande les rapports 2015 des directeurs des bureaux du DAAD à l'étranger, dont le mien, que vous trouverez [ici](#).

En vous souhaitant une bonne lecture, cordialement,
Christiane Schmeken
Directrice du DAAD Paris



Action pour l'Allemand
dans l'Enseignement Supérieur
www.allemand-postbac.fr

Le DAAD Paris en direct

[AllEs - Action pour l'Allemand dans l'Enseignement Supérieur](#)

La réforme du collège et les répercussions qu'elle pourrait avoir sur l'enseignement de l'allemand dans le secondaire, risquent d'entraîner, à terme, la réduction du nombre de bacheliers français souhaitant s'inscrire dans des cursus intégrant l'allemand ou ayant un lien avec l'Allemagne. Or, l'Allemagne étant le premier partenaire de la France dans de très nombreux domaines, maîtriser l'allemand représente un atout considérable pour l'avenir des jeunes Français, tout en formant la base des relations privilégiées entre la France et l'Allemagne. Des actions pour promouvoir ces cursus s'imposent donc. Plusieurs organismes allemands qui œuvrent depuis

des années en faveur de la coopération franco-allemande dans l'enseignement en France ont mis sur pied un projet pour pallier ce problème : le projet «ALL»Es !

« All »Es veut dire Action pour l'Allemand dans l'Enseignement Supérieur. C'est un projet initié par des lecteurs du DAAD en France en 2003 et mis en place par plusieurs institutions partenaires, dont notamment l'Institut Goethe Lyon et le DAAD (Office allemand d'échanges universitaires).

Ce projet qui a pour but, entre autres, de promouvoir l'échange universitaire entre les deux pays et de renforcer l'intérêt pour les cursus universitaires d'allemand ou en rapport avec l'Allemagne, comporte deux volets :

- une base de données répertoriant les formations intégrant l'allemand/l'Allemagne dans leur cursus dans les universités, IUT et classes préparatoires en France, dans tous les domaines de l'enseignement supérieur
- la promotion de l'allemand comme langue étrangère et de l'Allemagne comme destination d'un séjour de stage ou d'études, à travers le recrutement et encadrement d'étudiants ambassadeurs. Ceux-ci témoignent de leur expérience en Allemagne dans les classes de lycée pour encourager les jeunes dès la phase scolaire à continuer l'apprentissage de l'allemand même après le bac.

Le DAAD est en charge du premier volet sur lequel nous nous pencherons dans cette infolettre, à savoir la base de données « All »Es. Celle-ci vous offre un vaste aperçu des cursus franco-allemands ou ayant un lien avec l'allemand voire l'Allemagne proposés en France. Des filières d'allemand et de langues étrangères appliquées (LEA), en passant par des disciplines d'ingénierie intégrant des modules d'allemand, voire des disciplines intégrant des échanges avec des pays germanophones, la base de données « ALL»ES compte à ce jour près de 300 filières intégrant l'allemand /l'Allemagne dans leur cursus.

La recherche des formations répertoriées dans celle-ci peut s'effectuer, soit par ville et établissement, soit par discipline. Le DAAD coordonne les inscriptions des formations qui se font directement en ligne. Une fois validées par le DAAD, les formations apparaissent désormais en ligne.

Ce projet est soutenu par plusieurs institutions franco-allemandes (Université franco-allemande – UFA, Office franco-allemand pour la jeunesse – OFAJ) ainsi que des associations mettant en valeur l'allemand (Association des germanistes de l'enseignement supérieur – AGES, Association de Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France – ADEAF, Union des Professeurs de Langues des Grandes Écoles – UPLEGESS).

Désirez-vous faire connaître votre filière ? Alors cliquez sur ce lien qui vous mène directement à la page d'inscription.

Visitez le site internet pour en savoir un peu plus sur ce projet :

Dans le prochain numéro, nous présenterons le deuxième volet de ce projet, qui est géré par notre partenaire l'Institut Goethe Lyon.



Appels à candidatures

Prochains appels à candidatures pour bourses

Le DAAD Paris soutient près de 200 étudiants, jeunes chercheurs et chercheurs confirmés par an, dans le cadre d'un séjour d'études ou de recherche en Allemagne. Aussi souhaiterions-nous, avant la pause estivale, attirer votre attention sur les programmes de bourses du DAAD arrivant à échéance en septembre.

bourses du DAAD arrivant à échéance en septembre.

D'ici le 15 septembre 2016, les doctorants, post-doctorants et enseignants-chercheurs confirmés souhaitant effectuer un court séjour de recherche en Allemagne en 2017, sont invités à soumettre leur candidature pour les bourses suivantes :

- La [Bourse de recherche de courte durée](#) s'adresse aux doctorants et aux jeunes chercheurs souhaitant poursuivre un projet de recherche en Allemagne dans le cadre d'une thèse ou de recherches post-doctorales. Elle permet d'effectuer un séjour de 1 à 6 mois dans un établissement d'enseignement supérieur ou extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'Etat allemand.

En règle générale, les candidats doivent passer le test de langue onDaF. Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

Les [lecteurs du DAAD](#), présents dans la plupart des universités françaises, font passer gratuitement le onDaf. Il convient de les contacter individuellement pour fixer un rendez-vous ou bien de consulter les sessions de test déjà fixées en janvier sur le [site du onDaf](#).

- La [Réinvitation d'anciens boursiers du DAAD](#) s'adresse aux anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de 6 mois minimum en Allemagne. Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail de 1 à 3 mois au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'Etat allemand.

- La [Mission de recherche](#) s'adresse aux enseignants-chercheurs confirmés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent réaliser un projet de recherche de 1 à 3 mois au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'Etat allemand.

Vous trouverez toutes les informations relatives aux [conditions de candidature](#) sur notre site. Afin d'aider les candidats dans leur démarche, nous nous sommes efforcés d'y détailler également les principales étapes de la candidature [en ligne](#).

Si vous avez des questions ou nécessitez de plus amples informations concernant la constitution du dossier, n'hésitez pas à contacter la responsable des programmes de bourses de recherche :

Lotta Resch, resch@daad.de, 01 44 17 02 35



Le DAAD Paris en direct
Journée d'étude « La thèse – et après ? » du 15 juin 2016, au DAAD Paris

Le 15 juin 2016, le DAAD Paris a organisé, en coopération avec l'Alumniportal Deutschland, le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA), l'Université franco-allemande (DFH/UFA) et le Groupe interdisciplinaire de recherche

Allemagne - France (GIRAF-IFFD), une journée d'études avec pour titre « La thèse – et après ? ». Cette journée consacrée à la situation actuelle des jeunes chercheurs en France et en Allemagne a eu lieu dans les locaux du DAAD à Paris.

Le but de la manifestation était non seulement de faire ressortir les points communs et les différences entre la France et l'Allemagne quant à la situation des jeunes chercheurs, mais aussi d'apprendre de l'autre et sur l'autre, d'échanger des idées et initier de nouvelles initiatives. Parmi les 90 participants, il y avait des représentants de toutes disciplines et de différents niveaux de qualification, ce qui rendait le débat d'autant plus dynamique. Dans quatre ateliers interactifs, les participants se sont penchés sur différentes problématiques et ont obtenu des résultats enrichissants. Pour encourager encore davantage l'échange, la manifestation s'est terminée sur une présentation en « Worldcafé ».

En guise d'introduction, la directrice du DAAD Paris, Christiane Schmeken, a mis l'accent sur les différences entre les systèmes français et allemand. Partant du constat que le nombre de doctorants est nettement plus élevé en Allemagne qu'en France (200.000 versus 60.000 doctorants), elle a souligné le fait que le doctorat continue à être plus généralement reconnu en Allemagne qu'en France.

Il permet notamment d'accéder à des postes à l'extérieur du secteur universitaire, dans le public et le privé, ce qui fait que le taux de chômage n'est que de 2% pour les docteurs en Allemagne, contre 9% en France. C'est ce qui a été relevé récemment par la cour des comptes française qui a critiqué le taux élevé de chômage des docteurs français, notamment en vue du budget d'un milliard d'euros par an consacré à la formation des doctorants. Pour remédier à cet état des choses, la cour des comptes propose une promotion accrue du doctorat dans le privé, de la part des établissements d'enseignement supérieur français. De plus, les doctorants eux-mêmes devraient évoluer au niveau de leur projet professionnel. Seulement 24% se destinent actuellement à une carrière en entreprise, tandis que 38% finissent par intégrer le privé.

Ensuite, une table ronde réunissant six experts français et allemands a permis un échange passionnant sur les perspectives des jeunes chercheurs en France et en Allemagne. En intégrant des positions parfois opposées et des points de vue divergents, les intervenants ont mené un débat très dynamique. Parmi les points évoqués, il faut nommer en premier lieu la question du financement du doctorat. Serait-il souhaitable que tous les doctorants aient des postes pour réaliser leur thèse dans les meilleures conditions ? Est-ce une option réaliste en vue de la situation financière des universités dans les deux pays ? Qui est responsable de la situation souvent difficile des doctorants : les universités ou l'Etat qui ne met pas à disposition un budget suffisant pour que les universités puissent offrir un nombre adéquat de contrats doctoraux ? Serait-il souhaitable que le financement à travers des bourses disparaisse en faveur de la mise à disposition de postes pour tous ? Comment évaluer la situation plutôt confortable des jeunes chercheurs en sciences dures en vue de celle, nettement plus difficile, des jeunes chercheurs en SHS ? Mais aussi : De combien de stabilité a besoin un doctorant pour mener à bien ses recherches ? Une part de risque est-elle tolérable, et si oui, à quel moment et jusqu'à quel point ? Comment équilibrer entre le souhait tout à fait légitime des jeunes chercheurs de se retrouver dans une situation financière stable et le besoin de renouvellement et de compétitivité du système d'enseignement supérieur ? Quel est le rôle des universités dans l'accompagnement des jeunes chercheurs ? De quel type de formations et de quel suivi ceux-ci ont-ils besoin ? Est-il justifié voire utile que l'État intervienne de plus en plus massivement dans l'organisation des études doctorales ? Qu'est-ce que les approches structurantes – tel que les écoles doctorales et les collèges doctoraux – apportent ? Comment garantir que la recherche reste au cœur de la formation des jeunes chercheurs ?

Le débat se poursuivait ensuite dans quatre ateliers, dont le premier s'interrogeait sur la situation financière des jeunes chercheurs en France et en Allemagne. La réflexion tournait autour des pistes poursuivies dans les deux pays : En Allemagne, il existe, à l'heure actuelle, très peu de postes en CDI pour post-docs. En même temps, des modèles innovants ont été établis comme le « Tenure track » et les « Juniorprofessuren » menant droit au statut de professeur. En France, par contre, ont été maintenues les postes de maître de conférences auxquels les candidats accèdent à 33 ans en moyenne, l'âge moyen de fin de thèse des doctorants allemands. Autrement dit : Faut-il miser sur le modèle français avec sa

garantie d'un poste assuré, mais parfois peu attractif, ou sur le modèle allemand avec sa promesse d'un poste de professeur qui comprend un risque réel d'échec ? À travers l'échange, ressortait une observation interculturelle intéressante : En France, avoir un CDD est considéré comme un stigma et empêche l'accès à une vie quotidienne en sérénité. En Allemagne, se trouver dans une situation instable au niveau de l'emploi n'est pas si mal vu, ce qui est peut-être dû à la flexibilisation plus marquée du marché de l'emploi outre-Rhin.

Le deuxième atelier a jeté un regard comparatif sur les différentes disciplines scientifiques. Il en est résulté que la maîtrise de langues étrangères, l'expérience à l'international ainsi que l'obtention de « soft skills » constituent des atouts de plus en plus importants aussi bien dans les sciences dures que dans les sciences humaines et sociales. Ce qui distingue les disciplines, ce sont les canaux de publication, le choix du sujet de thèse, et également la langue de rédaction. De plus, il a été constaté que les sciences dures promettent généralement plus de certitude pour l'avenir professionnel.

Dans le troisième atelier, les participants se sont interrogés sur les problèmes divers rencontrés par les jeunes chercheurs durant et après leur thèse. Ont été nommés, pour la période de thèse, la durée, le financement, la liberté académique, la culture disciplinaire ainsi que la vulgarisation. Après la thèse, les défis majeurs sont : comment trouver un post-doc adéquat, concilier le privé et la profession, créer des réseaux fructueux ? Par ailleurs, ce sont les questions des droits sociaux et de la mobilité qui préoccupent les jeunes chercheurs.

Le quatrième atelier a étudié le rôle des compétences transversales dans les carrières des jeunes chercheurs. Les participants ont constaté qu'en France, les compétences transversales sont perçues de manière beaucoup plus négative qu'en Allemagne. Alors qu'en Allemagne, ces compétences sont valorisées, s'y orienter est plutôt vu en France comme signe d'un manque d'expérience et de rigueur. Or, les participants étaient unanimes par rapport à l'utilité accrue des compétences transversales pour le développement personnel et professionnel des jeunes chercheurs.

À la suite des ateliers, les conclusions de chaque groupe de travail ont été présentées en format « World Café ». Un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées. Pour ce faire, les participants se sont rassemblés en petits groupes autour des flipcharts sur lesquels les résultats de chaque atelier ont été notés. Reproduisant ainsi l'ambiance d'un café, les participants ont eu l'occasion de poursuivre les discussions sur les résultats de chaque atelier.

Clôturée par une soirée barbecue, la journée d'études a réussi à créer une ambiance d'échanges et de débats qui a permis aux participants d'analyser la situation actuelle des jeunes chercheurs en France et en Allemagne, de s'exprimer et d'en profiter pour leur avenir professionnel.

Pour plus d'informations, voir le [programme de la journée d'études](#).



Organisations partenaires

[Le 49ème congrès de L'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur \(AGES\) à Reims : Diversité d'une discipline](#)

Organisé en coopération avec l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), ce 49e congrès de l'AGES qui s'est déroulé du 26 au 28 mai 2016 à Reims a mis, de manière très diversifiée, la notion d'« hybridation » au cœur des débats. La manifestation a rassemblé des germanistes de France et d'Allemagne, parmi lesquels, des anciens lecteurs du DAAD et des alumni internationaux, ainsi que plusieurs autres experts, et a porté un regard rétrospectif sur des thèmes actuels dans des perspectives historiques.

Reims, une ville qui comme peu d'autres, est devenue le symbole d'une histoire tumultueuse entre la France et l'Allemagne : Fortement détruite lors de la Première Guerre mondiale par l'artillerie allemande, scène de capitulation sans condition de l'armée allemande le 4 mai 1945, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et 17 ans après, lieu de rapprochement entre l'Allemagne et la France. En effet, le 8 juillet 1962 c'est à la cathédrale de Reims que le général de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer assistent à une « messe pour la paix ». Ceci marque le début de la réconciliation franco-allemande.

Fin mai 2016, ce lieu historique a donc abrité le 49e congrès de l'AGES. L'Histoire et le présent se sont retrouvés dans le titre « hybridation (s) » (« Hybridisierungen »). Les discussions ont porté, notamment, sur les effets que les rencontres accrues et multiples entre les cultures, les langues, les identités, les origines ou les mentalités ont eus, au cours des dernières décennies, sur le film et la littérature. D'une part, on observe la création de nouvelles formes de « croisements de textes » en quelque sorte, et d'une autre part, de nouvelles formes de perception ou types de lecture « hybrides ». Ils laissent apparaître les récits qui étaient, jusqu'à présent, considérés comme linéaires sous un nouveau jour. C'est ainsi que Pascal Fargot, professeur à l'Université de Strasbourg, perçoit les descriptions de la presse de la fuite et expulsion des Allemands après 1945 comme un récit hybride, et Ricarda Schneider de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 qualifie la critique de film comme étant un type de texte hybride. Camille Jenn-Gastal de l'Université de Reims en a fait autant dans son analyse du « Singesspiel » de Charlotte Salomon. D'origine juive, la peintre et artiste plasticienne berlinoise est née en 1946 et a été tuée à 26 ans dans le camp de concentration Auschwitz. Son opérette (« Singesspiel ») raconte en images, textes et citations musicales en 1.300 gouaches et transparents sa saga familiale.

De la « femme machine » à « i,Slam »

Leslie Brückner, lectrice du DAAD de 2013 à 2015 à l'Université de Lorraine à Metz et actuellement membre associé du CEGIL (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine) s'est penchée sur une forme bien concrète du texte hybride. Elle a attiré l'attention sur le genre littéraire « femme machine », un être qui se caractérise par le paradoxe de « mort-vivant ». Ce genre a connu d'exemples d'interprétation chez E.T.A. Hoffmann dans la narration « Der Sandmann », et dans le classique du cinéma muet « Metropolis ». La présentation de « i'slam », un poetry slam de Berlin, qui s'adresse surtout aux musulmans et veut leur offrir une plateforme, s'est révélée être d'une actualité brûlante. Le principe de faire de la poésie sur du réel, mais aussi selon la volonté de Dieu a suscité des questions critiques pendant la discussion.

Cet exemple a démontré que l'Allemagne en tant que « pays d'immigration » est de plus en plus présente dans les études germaniques en France. Un processus que la directrice du DAAD à Paris, Christiane Schmeken souligne : « La proximité géographique de l'Allemagne et le grand nombre de germanistes d'origine allemande en France font que des sujets d'actualité tel que « l'Allemagne comme société d'immigration » soient placés au cœur des recherches françaises en germanistique. Des contacts étroits avec les collègues allemands contribuent à enrichir la recherche sur la langue et la littérature allemandes par une perspective franco-allemande voire européenne et internationale. »

Pour organiser ce colloque, Marielle Silhouette, présidente de l'AGES ainsi que Helga Meise et Thomas Nicklas de l'Institut germanique de l'Université de Reims se sont associés à plusieurs partenaires. Parmi ceux-ci, le DAAD, l'Université Franco-Allemande (UFA), la ville de Reims, l'Institut Goethe de Nancy et la Fondation culturelle franco-allemande de Mayence. « L'AGES est un de nos plus proches partenaires en France », explique Christiane Schmeken. « On compte un grand nombre d'anciens ou actuels lecteurs du DAAD parmi son effectif de plus de 320 membres. Le DAAD Paris et l'AGES organisent chaque année une manifestation commune qui met un accent particulier sur des questions de politique universitaire et questions stratégiques de l'avenir de cette discipline » confie-t-elle.

« L'aventure de la grammaire allemande »

Une des préoccupations de ce congrès était de porter le regard au-delà du cadre franco-allemand. C'est ainsi que Ewa Żebrowska, présidente de l'association des germanistes polonais (SGP) créée en 1991, faisait partie des intervenants. À ce jour, la SGP compte 400 membres. Ewa Żebrowska est une alumna du DAAD et est professeure de linguistique à Varsovie. On a pu apprendre d'elle qu'en Pologne comme en France, on lutte contre la baisse du nombre d'étudiants inscrits en études germaniques. Néanmoins, les environ 100 étudiants débutants respectifs des quatre grandes universités (Varsovie, Cracovie, Wrocław et Posnanie) représentent une base solide.

Baisse du nombre d'étudiants germanistes – ce constat soulève toujours la question de la promotion de la langue allemande. L'écrivaine japonaise Yoko

Tawada qui a lu de son livre « L'aventure de la grammaire allemande », le premier soir du congrès, y parvient de manière très impressionnante. Dans ses poèmes, Yoko Tawada jette un regard affectueux et curieux sur les mots, la grammaire, la mélodie linguistique et bien d'autres. En 1982, elle est venue à Hambourg à 22 ans et vit à Berlin depuis 2006. Elle a reçu de nombreux prix, parmi lesquels le prix Kleist 2016 qui lui a été décerné récemment à Berlin. En 2015, elle a été titulaire du « DAAD Distinguished Chair in Contemporary Poetics » à l'Université de New York. Tawada joue de manière brillante avec les différences entre deux langues, et avec des néologismes hybrides, comme quand par exemple elle fait du mot allemand « Übersetzungen » (en français « Traductions ») une polysémie « Überseezungen » (en français « Langues outre-mer »).

Mathias Nofze (7. Juni 2016)



Le DAAD Paris en direct

A lire

Nous sommes ravis d'inaugurer une nouvelle rubrique de notre newsletter qui vous présentera, à intervalles réguliers, des publications récentes traitant, d'une façon approfondie et originale, des relations franco-allemandes. Pour la première édition, nous avons choisi de vous présenter le livre « Forcheurs » de Gérard

Foussier et le dossier « Apprendre l'allemand en France, le français en Allemagne » paru dans l'édition n° 215 d'« Allemagne d'aujourd'hui ». Nous vous en recommandons vivement la lecture !

Publié en 2015 à l'initiative de l'ambassade de France à Berlin, « Forcheurs » est un livre conçu par le journaliste et spécialiste des relations franco-allemandes Gérard Foussier. Comme l'indique son titre bien choisi « Forcheurs » – une fusion du « chercheur » français et du « Forscher » allemand – cet ouvrage rend hommage à la coopération franco-allemande dans le domaine de la recherche, ainsi qu'au métier de chercheur de part et d'autre du Rhin. De manière divertissante, Gérard Foussier y dresse un portrait très complet des grands chercheurs français et allemands qui ont marqué l'histoire des sciences, non seulement en France et en Allemagne, mais aussi dans toute l'Europe. Ce faisant, il tient compte de toutes les disciplines, allant des physiciens en passant par les astronautes jusqu'aux spécialistes des sciences humaines. Il accorde une importance particulière aux liens amicaux qu'entretenaient les différents chercheurs français et allemands au fil de l'histoire. Ce sont ces liens étroits qui ont contribué considérablement au rapprochement franco-allemand et à de nombreuses avancées scientifiques importantes. Ils servent ainsi de modèle aux générations à venir. Le texte est par ailleurs truffé de petits passages récapitulatifs en allemand, de diverses anecdotes et d'images rendant la lecture

d'autant plus intéressante. Si nous avons réussi à susciter votre intérêt, vous pouvez vous procurer ce livre sur le site <http://www.forcheurs.com/>.

Le dossier « Apprendre l'allemand en France, le français en Allemagne », coordonné par Joachim Umlauf et Jérôme Vaillant a été publié en début de cette année à la suite d'une journée d'études qui se tenait le 9 décembre 2015 au Goethe-Institut Paris en coopération avec l'ADEAF et l'ACAA. Journée d'études organisée suite à la réforme du collège en France qui prendra effet dès la rentrée 2016. En effet, cette réforme est source d'inquiétude pour le déclin de l'allemand en France, puisqu'elle remet en cause le dispositif des classes bilingues, actuellement le principal lieu d'apprentissage de l'allemand en France. C'est notamment grâce au format des classes bilingues que le nombre d'élèves étudiant l'allemand dans l'enseignement secondaire français a pu se stabiliser à 15,2 %. À travers de diverses contributions et sous différents angles, ce dossier présente l'historique des classes bilingues, leur apport à l'enseignement de l'allemand et les conséquences prévisibles de la réforme du collège jusque dans l'enseignement supérieur. Pour donner une approche comparative avec l'Allemagne, le dossier dresse également un bilan de la situation de l'apprentissage du français Outre-Rhin. Ici, l'accent est mis sur l'enseignement secondaire (le pourcentage d'élèves apprenant le français s'y élevant à 19 %) et sur la Romanistik dans les universités allemandes. Grâce aux spécialistes venant de différents domaines, le dossier réussit à nous donner des informations complètes et à nous renseigner sur le débat actuel autour de l'apprentissage de la langue du voisin. Pour cette édition d'« Allemagne Aujourd'hui », consultez : <http://www.septentrion.com/fr/livre/?GCOI=27574100041620>.



Lexique de la vie universitaire en Allemagne **« Career Service »**

Le Career Service (ou Career Center) est un service que l'on trouve dans la plupart des universités en Allemagne. Ce service est la première adresse vers laquelle se tournent les étudiants allemands pour tout renseignement et conseil concernant leur insertion professionnelle et la planification de leur carrière.

Le Career Service offre aux étudiants une grande variété de services comme des séances de coaching professionnel en groupe ou individuel, et propose des séminaires de formation pour améliorer ses compétences en informatique (p. ex. Excel, Word), et acquérir des compétences adéquates pour la vie active (gestion de projets etc.). En outre, le Career Service propose des entraînements pour les

entretiens d'embauche et des ateliers pour perfectionner les outils de candidatures, ainsi que des salons de l'emploi et de recrutement.

Les Career Services jouent également un rôle d'interlocuteur important pour les entreprises qui veulent entrer en contact avec les étudiants et jeunes diplômés. Ainsi, le Career Service crée des contacts et organise des échanges entre étudiants et employeurs potentiels.

mentions légales

Deutscher Akademischer Austauschdienst e.V. (DAAD)
Kennedyallee 50
D - 53175 Bonn

Tel.: 0049 228 882-0
Fax: 0049 228 882-444

Retrouvez nous sur notre site Internet :
<http://paris.daad.de>

représentation légale :

Prof. Dr. rer. nat. Margret Wintermantel
Tribunal de registre Bonn
numéro de registre VR 2107

Responsable du contenu selon Telemediengesetz (TMG) : Dr. Dorothea Rüländ

directrice éditoriale :

Christiane Schmeken

mention concernant la responsabilité :

Malgré note sélection rigoureuse des liens, nous n'endossons aucune responsabilité quant au contenu des pages externes. Le contenu des pages liées reste sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Abonnement

Vous recevez ce message car vous avez souscrit à la lettre d'information du DAAD Paris.

paris.daad.de

© DAAD